



Association
canadienne de
la construction

Mémoire écrit présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2020

de l'Association canadienne de la construction

Recommandation 1 : Que le gouvernement fournisse le cadre et les investissements nécessaires pour améliorer la collaboration à l'échelle de l'industrie afin de favoriser l'innovation dans l'industrie de la construction.

Recommandation 2 : Que le gouvernement collabore avec l'industrie pour créer une main-d'œuvre inclusive.

Recommandation 3 : Que le gouvernement finance la demande de l'ACC présentée dans le cadre du Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail (PAIMT).

Recommandation 4 : Que le gouvernement renforce la confiance des investisseurs.

Recommandation 5 : Que le gouvernement s'engage à établir un plan de 25 ans pour les dépenses d'infrastructures au Canada.

Introduction

L'Association canadienne de la construction (ACC) est le porte-parole national de l'industrie de la construction et, à ce titre, représente plus de 20 000 entreprises membres qui font partie d'une structure intégrée regroupant quelque 63 associations locales et provinciales de la construction. La construction emploie près de 1,5 million de personnes et génère environ 140 milliards de dollars par année en activités économiques, représentant 7 pour cent du produit intérieur brut (PIB) du Canada. La construction est, à bien des égards, la pierre angulaire de l'économie canadienne.

L'ACC et ses membres sont impatients de profiter des avantages de la technologie et de l'innovation pour améliorer la sécurité, réduire les déchets, créer des infrastructures durables et accroître la productivité en général. Nous cherchons à établir des partenariats avec tous les ordres de gouvernement, le milieu universitaire et l'industrie, afin de faire avancer ces priorités et de sensibiliser les personnes œuvrant dans l'industrie de la construction aux technologies ainsi que d'accroître leur accès à ces technologies.

L'industrie de la construction fait face à une grave pénurie de main-d'œuvre alors que nous nous préparons à voir environ 22 pour cent des travailleurs prendre leur retraite au cours de la prochaine décennie. Il nous faut une stratégie en vue de recruter, de maintenir en poste et de recycler une main-d'œuvre diversifiée, compétente et douée sur le plan technologique, afin d'assurer que cet important secteur économique demeure florissant et concurrentiel. Les besoins de main-d'œuvre sont grands, et le Canada a besoin d'un plus grand nombre de personnes qualifiées pour remplir ces rôles. En investissant dans des programmes qui aideront à combler ces pénuries de main-d'œuvre, cela créera un secteur d'emploi viable et inclusif pour les Canadiens, tout en attirant une main-d'œuvre diversifiée et qualifiée.

Les infrastructures locales sont essentielles à la qualité de vie des Canadiens et à la compétitivité de notre pays. Nous comptons sur les réseaux de production d'énergie, les routes et le transport en commun, la gestion des eaux, les hôpitaux et l'exploitation des ressources naturelles pour fonctionner sur les plans personnel, social et économique. Afin de continuer à fournir des infrastructures fiables au Canada, nous devons nous assurer de renforcer la confiance des investisseurs et de nous engager à établir une stratégie d'infrastructure à long terme. La seule façon de bâtir des collectivités durables est d'avoir un plan d'infrastructure solide et cohérent ainsi que d'affecter des investissements pour l'entretien.

Établir un partenariat en matière d'innovation avec le secteur de la construction

La construction est l'un des secteurs économiques les plus importants au Canada, en raison notamment de la demande mondiale de ressources naturelles et du besoin urgent de moderniser les infrastructures du pays.

Pourtant, l'industrie canadienne de la construction accuse un retard en matière de productivité, d'innovation et de technologie par rapport aux autres pays industrialisés. Afin de mettre le secteur sur une trajectoire qui assurera sa croissance, il est impératif de promouvoir et de défendre l'innovation et le progrès technologique en adoptant un cadre politique approprié.

Compte tenu des progrès technologiques et des changements dans les façons de bâtir, le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative et affecter des investissements pour stimuler l'innovation de calibre mondial et la collaboration à grande échelle, ce qui accroîtra la productivité, stimulera la compétitivité du Canada et contribuera au développement durable.

Recommandation 1

L'ACC demande au gouvernement fédéral de devenir un partenaire en fournissant le cadre et les investissements nécessaires pour améliorer la collaboration à l'échelle de l'industrie afin de favoriser l'innovation dans l'industrie de la construction. Des investissements favorisant des avancées dans notre industrie contribueront à améliorer de façon directe et tangible l'économie canadienne. Il faudrait encourager ces améliorations en affectant des fonds et des incitatifs à des programmes qui inciteront les entreprises de toutes tailles, en particulier les PME, à accéder aux technologies émergentes et durables et à les adopter.

Soutenir la main-d'œuvre de demain

Que ce soit en organisant des collectes de fonds pour des organismes de bienfaisance locaux ou en faisant du bénévolat (temps et équipement) pour des projets communautaires, notre industrie fait partie intégrante des collectivités du pays. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'industrie de la construction emploie près de 1,5 million de personnes. Toutefois, en raison des pénuries de main-d'œuvre actuelles, l'industrie de la construction devra combler des centaines de milliers d'emplois d'ici 2028.¹ L'organisme de recherche ConstruForce Canada a récemment indiqué que 261 000 travailleurs de la construction devraient prendre leur retraite au cours de la prochaine décennie, dépassant de près de 40 000 le nombre de nouveaux travailleurs, qui est de 221 300. L'augmentation de 4 pour cent de la demande de main-d'œuvre signifie que l'industrie de la construction devra embaucher environ 80 000 hommes et femmes.² Bill Ferreira, directeur général de ConstruForce Canada, a précisé ce qui suit : « On estime que 261 000 travailleurs prendront leur retraite d'ici 2028, soit environ 22 pour cent de la main-d'œuvre actuelle ».³ Pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre, notre industrie continue de promouvoir les métiers spécialisés comme un excellent choix de carrière à envisager pour tous les Canadiens et d'attirer des étudiants en STIM. Bien que le gouvernement fédéral ait la responsabilité de veiller à ce que toutes les industries puissent offrir des emplois viables à tous les Canadiens, une réglementation qui cible démesurément l'industrie de la construction peut nuire à la croissance et à la productivité de tous. L'industrie dans son ensemble s'est toujours engagée à aider les collectivités, mais il est essentiel d'établir des politiques appropriées pour répondre à nos besoins d'infrastructure et remédier aux pénuries de main-d'œuvre.

1 David Kennedy, *The impending shortage: Canadian construction industry has 300,000 jobs to fill over next decade*, (On-Site, 2019).

2 David Kennedy, *The impending shortage: Canadian construction industry has 300,000 jobs to fill over next decade*, (On-Site, 2019).

3 Bill Ferreira, *Rapport annuel de ConstruForce 2018-2019*, (ConstruForceCanada, 2019).

Il faut faire des recherches sur les perceptions de ce que représente une carrière en construction pour les jeunes, les groupes autochtones, les femmes, les nouveaux Canadiens et les autres groupes sous-représentés. Pour combler les pénuries de main-d'œuvre, il est essentiel d'avoir une stratégie nationale en vue de repositionner l'image de l'industrie en tant que secteur inclusif qui offre des possibilités d'avancement professionnel. En fait, ConstruForce a précisé ce qui suit : « Les employeurs du secteur de la construction qui ont du succès savent que pour relever les futurs défis en matière de main-d'œuvre, ils doivent recruter dans des groupes traditionnellement sous-représentés (femmes, Autochtones, nouveaux arrivants), ce qui nécessite de créer un milieu de travail respectueux et inclusif qui est accueillant pour tous »,⁴

Les efforts déployés par notre association, notamment les nombreuses initiatives caritatives menées à bien par nos membres dans leurs communautés locales et la mise en œuvre à long terme par l'ACC d'une stratégie de diversité, démontrent clairement notre engagement à l'égard des avantages communautaires sans qu'il soit nécessaire d'adopter une mesure législative officielle. Des lois ou des règlements spécifiques risquent de menacer le processus d'appel d'offres équitable et concurrentiel pour les contrats et les appels d'offres du gouvernement fédéral.

Recommandation 2

L'ACC demande au gouvernement de collaborer avec l'industrie pour mettre au point une stratégie de main-d'œuvre inclusive, plutôt que de créer une loi qui risque d'exposer les projets à une ingérence politique et entraîner de coûteux retards.

Recommandation 3

Que le gouvernement fédéral finance la demande de l'ACC présentée dans le cadre du Programme d'apprentissage intégré en milieu de travail (PAIMT) afin d'offrir des stages liés à la construction à des étudiants partout au Canada, permettant ainsi aux étudiants d'acquérir une expérience valorisante et les exposer à des possibilités de carrière enrichissante.

Renforcer la confiance des investisseurs

En 2017, Statistique Canada a publié des données indiquant que les investissements directs étrangers au pays se chiffraient à 33,8 milliards de dollars, soit le plus bas niveau depuis 2010 et bien en deçà du sommet record de 126,1 milliards de dollars atteint en 2007.

Les retards dans le projet d'agrandissement du pipeline Trans Mountain, l'imposition du programme fédéral de tarification du carbone et bon nombre des modifications proposées à la législation en matière d'environnement qui sont contenues dans le projet de loi C-69 ont miné la confiance des investisseurs dans le Canada. Un taux d'imposition des sociétés moins élevé aux États-Unis et moins de risques liés aux projets, combinés à des coûts plus élevés pour faire des affaires au Canada, font en sorte que les États-Unis sont une destination plus intéressante où investir.

L'ACC croit fermement qu'il est essentiel de rétablir la confiance des investisseurs afin de maintenir une économie nationale saine et concurrentielle. Bien que l'ACC ait accueilli favorablement la décision de donner le feu vert au projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain, il est crucial que le gouvernement élimine tous les défis en matière de réglementation pouvant entraver la construction du pipeline. Toute autre interruption du projet pourrait nuire aux investissements, à la création d'emplois, à l'innovation et au développement durable.

4 ConstruForce Canada, *Trousse à outils sur les milieux de travail respectueux et inclusifs*, (ConstruForce Canada, 2018).

L'ACC reconnaît que les changements climatiques constituent une menace pour l'environnement à l'échelle mondiale et, par conséquent, nous cherchons à collaborer avec le gouvernement pour soutenir les objectifs en matière de durabilité. L'ACC représente de nombreuses petites entreprises qui contribuent à l'épanouissement de l'économie canadienne, et leur succès est essentiel au développement économique du Canada. Des projets, comme celui du réseau de pipeline Trans Mountain, exigent que l'industrie de la construction soit forte et en pleine croissance pour mener à bien de tels projets.

Recommandation 4

L'ACC demande que le gouvernement fédéral offre des exemptions au secteur de la construction de routes et de grands travaux. L'établissement de remises et de crédits d'impôt pour les entreprises qui adoptent de nouvelles technologies « vertes », l'application de la taxe sur le carbone à la pompe avant les taxes provinciales, la taxe d'accise et la TPS et l'exclusion des dispositifs anti-ralenti de la TPS ne sont que quelques exemples d'exemptions qui aideraient l'industrie de la construction à demeurer concurrentielle.

Planification accrue des infrastructures au Canada

Une grande part des infrastructures du Canada a été construite dans les années 1960 et 1970, et ces infrastructures sont maintenant vieillissantes. Le gouvernement fédéral a réagi de façon appropriée en prenant des mesures concrètes comme le plan Investir dans le Canada, lequel affecte 180 milliards de dollars de fonds fédéraux à des projets d'infrastructures publiques sur douze ans, et la Banque de l'infrastructure du Canada, laquelle investit des fonds dans des projets tout en générant des revenus grâce à des capitaux publics et privés.

L'ACC craint que les niveaux de financement risquent de changer après les élections fédérales de 2019. Les fluctuations dans le versement du financement pour la réalisation de projets entraînent des inefficacités dans l'ensemble du système. Le financement doit être stable, fiable et tenir compte des réalités à long terme en matière d'infrastructure.

Le déficit en matière d'infrastructures et les investissements nécessaires pour y remédier représentent un énorme défi. Toutefois, ils représentent aussi une occasion historique de remplacer nos infrastructures existantes et de remodeler nos collectivités d'une manière plus durable. C'est pourquoi il est impératif de mettre au point une stratégie à long terme qui établit en détail les engagements de tous les ordres de gouvernement.

Recommandation 5

L'ACC croit que le gouvernement du Canada doit s'engager à établir un plan de 25 ans pour les dépenses d'infrastructures au Canada. Bien que le plan Investir dans le Canada, qui engage le gouvernement fédéral à investir 180 milliards de dollars dans les infrastructures publiques au cours des douze prochaines années, soit encourageant, il reste qu'une stratégie à long terme est nécessaire pour renforcer la croissance économique du Canada.